

---

---

**Textiles — Analyse chimique  
quantitative —**

**Partie 10:  
Mélanges de triacétate ou de  
polylactide avec certaines autres  
fibres (méthode au dichlorométhane)**

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

*Textiles — Quantitative chemical analysis —*

*Part 10: Mixtures of triacetate or polylactide with certain other fibres  
(method using dichloromethane)*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-73f80d95fcd5/iso-1833-10-2019>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1833-10:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-73f80d95fcd5/iso-1833-10-2019>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Principe</b> .....	<b>1</b>
<b>5</b> <b>Réactifs</b> .....	<b>1</b>
<b>6</b> <b>Appareillage</b> .....	<b>2</b>
<b>7</b> <b>Mode opératoire d'essai</b> .....	<b>2</b>
<b>8</b> <b>Calcul et expression des résultats</b> .....	<b>2</b>
<b>9</b> <b>Fidélité</b> .....	<b>2</b>

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 1833-10:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-73f80d95fcd5/iso-1833-10-2019>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1833-10:2006), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes :

- le titre a été modifié, de « Mélanges de triacétate ou de polylactide **et de** certaines autres fibres... » en « Mélanges de triacétate ou de polylactide **avec** certaines autres fibres... » ;
- dans l'[Article 1](#), plusieurs fibres résiduelles ont été ajoutées ;
- l'[Article 3](#) obligatoire « Termes et définitions » a été ajouté et les articles suivants ont été renumérotés ;
- dans l'[Article 7](#) (auparavant Article 6), certaines précisions ont été ajoutées au mode opératoire d'essai ;
- dans l'[Article 8](#) (auparavant Article 7), un facteur *d* spécifique pour l'élastomultiester, l'élastoléfine et la mélamine a été ajouté ;
- dans l'[Article 9](#) (auparavant Article 8), « point de pourcentage » a été ajouté pour éviter toute confusion.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 1833 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

# Textiles — Analyse chimique quantitative —

## Partie 10:

# Mélanges de triacétate ou de polylactide avec certaines autres fibres (méthode au dichlorométhane)

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode de détermination, au dichlorométhane, de la masse exprimée en pourcentage de triacétate ou de polylactide, après élimination des matières non fibreuses, dans les textiles composés de mélanges de :

— triacétate ou polylactide ;

avec

— laine ou autres poils animaux, soie, protéines, coton, viscose, cupro, modal, lyocell, polyamide, polyester, acrylique, élastomultiester, polypropylène, élastoléfine, mélamine, bicomposant polypropylène/polyamide, polyacrylate et fibres de verre.

Les fibres de triacétate qui ont été partiellement hydrolysées (c'est-à-dire par saponification) ne sont plus entièrement solubles dans le réactif. Dans ce cas, la présente méthode ne s'applique pas.

## 2 Références normatives

ISO 1833-10:2019

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-7380195fd5/iso-1833-10-2019)

[7380195fd5/iso-1833-10-2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-7380195fd5/iso-1833-10-2019)

Les documents ci-après sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1833-1, *Textiles — Analyse chimique quantitative — Partie 1: Principes généraux des essais*

## 3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

— ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp> ;

— IEC Electropedia : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.

## 4 Principe

La fibre de triacétate ou de polylactide est dissoute à l'aide de dichlorométhane à partir d'une masse connue du mélange déshydraté. Le résidu est recueilli, lavé, séché et pesé ; sa masse, éventuellement corrigée, est exprimée sous forme d'un pourcentage de la masse du mélange déshydraté. Le pourcentage de triacétate ou de polylactide est obtenu par différence.

## 5 Réactifs

Utiliser les réactifs décrits dans l'ISO 1833-1, ainsi que celui indiqué en 5.1.

## 5.1 Dichlorométhane.

**PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ — Il faut garder à l'esprit les effets toxiques de ce réactif et prendre les précautions qui s'imposent lors de son emploi.**

## 6 Appareillage

Utiliser l'appareillage décrit dans l'ISO 1833-1, ainsi que celui indiqué en 6.1.

**6.1 Fiole conique**, d'une capacité minimale de 200 ml, munie d'un bouchon rodé.

## 7 Mode opératoire d'essai

Suivre le mode opératoire général indiqué dans l'ISO 1833-1, puis procéder comme suit.

À la prise d'essai placée dans la fiole conique (6.1), ajouter 100 ml de dichlorométhane (5.1) par gramme de prise d'essai. Boucher et agiter la fiole pour bien mouiller la matière. Laisser reposer la fiole pendant 30 min à la température ambiante, en agitant à intervalles réguliers d'environ 10 min.

Transférer le liquide à travers le creuset filtrant taré.

Ajouter 60 ml de dichlorométhane au résidu resté dans la fiole, agiter celle-ci à la main et filtrer le contenu de la fiole à travers le creuset filtrant. Transférer les fibres résiduelles, le cas échéant, dans le creuset, en lavant la fiole avec un peu plus de dichlorométhane.

Vider le creuset par aspiration pour retirer l'excédent de liquide, remplir à nouveau le creuset avec du dichlorométhane et le laisser s'écouler par gravité.

Enfin, vider le creuset par aspiration. Rincer à l'eau chaude pour éliminer toute trace de solvant, sécher le creuset et le résidu, puis les laisser refroidir et les peser.

## 8 Calcul et expression des résultats

Calculer les résultats de la manière décrite dans les instructions générales de l'ISO 1833-1.

La valeur de  $d$  est 1,00, sauf pour les fibres de polyester, d'élastomultiester, d'élastoléfine et de mélamine pour lesquelles  $d$  est 1,01.

Si le triacétate n'est pas entièrement soluble dans le réactif, le pourcentage de triacétate est calculé avec  $d$  est 1,02. Il convient de soustraire de 100 le pourcentage de triacétate ainsi obtenu pour obtenir le pourcentage des autres fibres.

## 9 Fidélité

Sur un mélange homogène de matières textiles, les limites de confiance des résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas supérieures à  $\pm 1$  point de pourcentage pour un seuil de confiance de 95 %.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1833-10:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-73f80d95fcd5/iso-1833-10-2019>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1833-10:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d9886a6-329b-49ae-9ce5-73f80d95fcd5/iso-1833-10-2019>